

# PECHE a'rile-et-vilaine RIVIERES

A STAN BOOK LA PELHE ET LA PROTECTION DU MILLEY AMUNICA



ATELIERS PÊ(HE ET NATURE

> RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



PÊ(HE DV SAVMON

SÉ(HERESSE

#LAPÉ(HEVERSIONILLE-ET-VILAINE

#### AURAY

ZA Porte Océane 56400 AURAY 02.97.50.78.71

#### VANNES

ZA Atlantheix 56450 THEIX 02.97.42.60.34

#### BREST

1, rue du Cdt Mindren 29200 BREST 02.98.41.67.43

#### QUIMPER

26, avenue Ty Douar 29000 QUIMPER 02.56.04.83.70

#### RENNES

 rue des Petits Champs 35760 ST GRÉGOIRE 02.23.47.02.45

#### GUERANDE

Rue de la Briquerie 44350 GUÉRANDE 02.40.15.78.20



Ouverture des magasins

Du lundi au samedi

9h-12h15 14h15-19h

ALRÉ PÊCHE ET CHASSE







- · Plus de 25 ans d'expérience
- Toutes les plus grandes marques
- · Conseils de passionnés



: www.alre-peche.com



: AlrePecheEtChasse









#### PÊCHE ET RIVIÈRES D'ILLE-ET-VILAINE

Revue éditée par la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques Maison éclusière de la Pêchetière 35630 Hédé-Bazouges
Tel.: 02 99 22 81 80
: federation.de.peche.35@wanadoo.fr
: www.peche35.fr

Comité de rédaction : Jérémy Grandière, René Luce, Hervé Lemée, Loïc Prual, Claude Hamard, Patrick Leconte, Hervé Maillard, Gwénaël Artur, Florian Guérineau, Richard Pellerin, Caroline Taillebois, Christelle Bukraba, Arthur Le Méhauté, Matthieu Péchard, Alexandre Le Borgne

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Berger Crédits photos : fédération, sauf mentions contraires.

Couverture : © Anthony Roulier

Tirage: 16 000 exemplaires Dépôt légal: janvier 2023 ISSN: 1953-0455 \*24 \*\*

Tous droits de reproduction réservés à la fédération. Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.



# ÉDITO

Les représentants des structures associatives de la pêche en Ille-et-Vilaine ont décidé de continuer à me faire confiance en me réélisant à la tête de notre Fédération Départementale. Je les en remercie.

Notre équipe, enrichie de 5 nouveaux administrateurs, va vous représenter et défendre vos intérêts pour les 5 prochaines années.

Déjà une prise de conscience s'impose, la sécheresse de l'été 2022 restera à jamais gravée dans l'histoire. Nous devons collectivement en tirer des conclusions et obligatoirement penser à l'évolution de notre loisir.

Effectivement, nous avons la responsabilité d'adapter notre gestion d'accompagnement des populations piscicoles en cohérence avec l'état de nos masses d'eau.

Avec mon équipe, nous avons décidé de dédier une enveloppe de 30 000 € supplémentaires à destination des AAPPMA afin de mieux les soutenir dans leurs missions. Cette somme sera attribuée par le biais de fiches actions en faveur du développement du loisir pêche, du réseau de gardes pêche particuliers ou de l'amélioration des milieux aquatiques. Dans cette époque où l'engagement bénévole s'épuise, la cohésion et le travail en réseau doivent rester le socle de nos actions. Avoir des pêcheurs engagés au sein d'un territoire est une valeur ajoutée au service de la biodiversité. Continuons d'être exemplaires.

Je crois profondément en l'engagement et en l'implication de chacun.

#### Jérémy Grandière

Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine

## RENOUVELLEMENT DU (ONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE A PROCÉDÉ, DÉBUT MARS 2022, À L'ÉLECTION DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES 5 ANNÉES À VENIR. LA NOUVELLE ÉQUIPE COMPTE UN TIERS DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS (VOIR GUIDE PRATIQUE) ET A RÉÉLU JÉRÉMY GRANDIÈRE À LA PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION.

Ce nouveau CA souhaite assurer la continuité des actions engagées lors du précédent mandat (valoriser le réseau de surveillance, poursuivre sa politique d'acquisition de zones humides...); sa principale décision en ce début de mandat est aussi de mieux accompagner et valoriser les actions des AAPPMA. C'est dans cette optique qu'un nouveau système de financement des actions des associations est mis en place en ce début 2023.

« La répartition de l'argent des cartes de pêche ne se fait pas au détriment des AAPPMA » explique Jérémy Grandière. « Sa répartition entre les Structures Associatives de la Pêche (et les Agences de l'Eau) permet aux élus, bénévoles et salariés des SAPL de représenter et faire valoir les intérêts des pêcheurs, ainsi que de financer de multiples actions pour le développement de la pêche et la valorisation des milieux aquatiques. Ces actions menées aux

différents échelons de notre réseau bénéficient bien, directement ou indirectement, à nos associations. Nous sommes cependant bien conscients des difficultés financières rencontrées par certaines AAPPMA, particulièrement les plus petites, pour mener à bien leurs actions. La Fédération a donc fait le choix de mettre en place un nouveau système de « fiches actions » pour faciliter leur mise en œuvre ».

Une enveloppe annuelle de 30 000€ a été votée par le nouveau CA. Des réunions de secteurs organisées en septembre 2022 avec les AAPPMA ont permis de peaufiner les modalités de mise en œuvre de ces fiches actions. Celles-ci sont réparties en 3 thèmes : développement du loisir pêche (manifestations, ateliers pêche et nature), gestion et restauration des milieux aquatiques (habitats artificiels, entretien des parcours, aménagements d'accessibilité, restauration de la fonctionnalité)

et contrôle de l'exercice de la pêche (habillement et défraiement des gardes pêche particuliers).

« Ce système de fiches actions est incitatif et cherche à encourager les AAPPMA à mettre en œuvre leurs missions statutaires » poursuit Jérémy Grandière. « Elles ont été conçues de sorte à faciliter la mobilisation des bénévoles dans les associations, une problématique trop bien connue de nos structures. Nous savons que l'argent ne suffit pas et encourageons tous les pêcheurs volontaires à se faire connaître auprès de leur AAPPMA pour les aider à mener à bien leurs projets ».



#### VERS UN RÉSEAU DE SURVEILLAN(E PLUS DISSUASIF

Outre l'accompagnement des gardes-pêche particuliers (GPP) des AAPPMA, la valorisation du réseau de surveillance, projet engagé lors du précédent mandat et poursuivi par ce nouveau CA, a aussi consisté à mieux suivre les procédures de verbalisation et à renforcer leur caractère dissuasif. Le nombre de procès-verbaux d'infraction à la police de la pêche, en constante hausse, est passé d'un peu plus de cinquante en 2015 à

environ 140 en 2019 et en 2021 (un peu moins en 2020 en raison de la crise sanitaire). Pour l'année 2022, nous en sommes à plus de 150 PV. Cette hausse est liée à une présence plus importante sur le terrain et à des contrôles de plus en plus nombreux par les GPP ces dernières années.

Autre fait marquant, nous notons une augmentation significative des infractions de pêche sans être membre d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la Redevance Milieu Aquatique, autrement dit pêche « sans carte », celles-ci représentant désormais près de 65% des PV dressés. Pour rappel, une verbalisation suit 2 voies : pénale (enclenchée par le procureur de la République) et

civile (demande de réparation pour préjudice de la Fédération). Le coût d'une infraction pour pêche « sans carte » s'élève généralement au final à plus de 300 €.

« Mon souhait est de continuer à valoriser toutes les actions portées et supportées financièrement par les pêcheurs » affirme Jérémy Grandière, président de la Fédération. « L'argent de leurs cartes de pêche permet à nos structures de mener à bien leurs missions. Les contrevenants, qui pratiquent notre loisir sans adhérer à son fonctionnement, ont un comportement préjudiciable pour tous les pêcheurs qui jouent le jeu ».



SITUÉ À 35 KM AU SUD-EST DE RENNES, L'ÉTANG DE MARCILLÉ-ROBERT, PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE D'UNE SURFACE DE 105 HA, EST CONFRONTÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES À UNE DÉGRADATION DU MILIEU. CELLE-CI SE CARACTÉRISE PAR UN TRÈS FORT ENVASEMENT DU PLAN D'EAU ET UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU, AYANT ÉGALEMENT DES CONSÉQUENCES SUR LA SEICHE EN AVAL. LE CONSTAT EST ÉLOQUENT: À LA CÔTE CLASSIQUE DE L'ÉTANG, IL NE RESTAIT QUE 700 000 M3 D'EAU ET 1 MILLION DE M3 DE VASE!

(E PLAN D'EAV A FAITEN 2022 L'OBJET D'UNE BAISSE DE SES NIVEAUX D'EAV. POURQUOI ?

Fin 2021 et début 2022, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de cet espace naturel départemental, le Département et ses différents partenaires - mairie de Marcillé-Robert, association culturelle La Minoterie, Bretagne Vivante, Eaux et Rivières de Bretagne, Syndicat du bassin versant de la Seiche (intégré depuis à Eaux et Vilaine), Fédération de Pêche et un panel de riverains - se sont réunis afin de réfléchir aux possibilités d'amélioration du fonctionnement du plan d'eau. Cette concertation, associée à une demande des services de l'Etat de sécurisation de la digue, a abouti au printemps 2022 à la décision d'abaisser l'étang, et pour cela, à ouvrir une de ses vannes. Le niveau de l'étang a depuis fluctué

au gré des précipitations. Il sera désormais naturellement haut en hiver puis baissera progressivement en été, sans que le gestionnaire n'ait de manœuvre à réaliser.

Ce changement de paysage, bien que perturbant pour beaucoup, profite pleinement à la biodiversité de cet espace naturel. S'agissant de la faune, le site est reconnu pour sa richesse ornithologique, l'étang constituant une zone d'hivernage importante (notamment pour de nombreuses espèces de canards) ainsi qu'une étape migratoire pour beaucoup d'espèces d'oiseaux. Un abaissement d'environ 60 cm permet de conforter l'attractivité du site. Les oiseaux limicoles ont ainsi pu, de juillet à octobre, se nourrir dans les vases fraîchement exondées, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans ! En outre, le développement de roselières en queues d'étang permet de concurrencer deux plantes aquatiques invasives particulièrement problématiques : l'hydrocotyle fausse-renoncule et la jussie.

#### QUEL INTÉRÊT POUR LES PÉ(HEURS ?

L'abaissement débuté avant l'été 2022 a permis d'exonder une bonne partie des deux grandes anses en amont du plan d'eau, le développement d'une végétation de type roselière s'en est rapidement suivi. Si les pratiques habituelles de pêches sont modifiées autour du pont du Rachat et en aval, toute la partie amont de l'étang, transformée en vaste marais, va dorénavant fournir une grande zone de reproduction pour le brochet, espèce repère du secteur. En quelques années, les effets seront perceptibles localement sur les captures de brochet, non seulement dans l'étang mais aussi dans la Seiche.



LA MAISON PÊCHE ET NATURE D'ILLE-ET-VILAINE PROPOSE UNE GAMME VARIÉE D'ACTIVITÉS QUI RENCONTRE CHAQUE ANNÉE UN FRANC SUCCÈS. LES PARTICIPANTS ONT DES MOTIVATIONS TRÈS DIVERSES, VENUS DÉCOUVRIR LA PÊCHE OU UNE TECHNIQUE LE TEMPS D'UNE DEMI-JOURNÉE POUR CERTAINS, INSCRITS DANS UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE DANS LA DURÉE POUR D'AUTRES. C'EST LE CAS DE CORANTIN, ADHÉRENT À L'ATELIER PÊCHE ET NATURE (APN) FÉDÉRAL DEPUIS 2015. RENCONTRE AU COURS D'UNE SÉANCE AUTOMNALE DE L'APN.

#### Depuis quand pêches-tu? Comment as-tu appris?

Je suis allé à la pêche pour la première fois avec mon père quand j'avais 3 ans. C'était un jour de pluie, il m'avait préparé une canne en bambou, un morceau de fil et un hameçon, c'était très rudimentaire... Je crois qu'il espérait me dégoûter, mais à peine remonté dans la voiture, je ne voulais qu'une chose : y retourner ! J'ai ensuite vraiment appris à pêcher avec la Maison Pêche et Nature (MPN) lors d'initiations pendant les vacances. J'ai commencé par les animations pêche au coup puis les stages multi-pêches, ça n'a fait que renforcer ma passion pour la pêche. Je me suis ensuite inscrit à l'APN pour apprendre plus en détail les différentes techniques : coup, feeder, method feeder et leurres, ma technique préférée.

#### Qu'est ce qui t'a donné envie de t'inscrire à l'APN?

Je me suis inscrit surtout pour découvrir et me perfectionner à la pêche aux leurres. L'APN me permet aussi de pêcher avec du matériel adapté à chaque technique. Je rencontre aussi des jeunes de mon âge avec qui je peux partager ma passion. Nous nous retrouvons très régulièrement en dehors de l'APN pour pêcher le week-end. Autant vous dire que la pêche occupe une bonne partie de notre temps et de nos discussions!

#### Qu'est ce qui te plaît dans l'APN ?

J'adore l'APN, nous sommes tous devenus amis, on est très soudés et on pêche tout en rigolant, donc c'est génial. J'apprends chaque année de nouvelles techniques et me perfectionne dans celles que je préfère. L'ambiance est top avec l'équipe et Arthur, on s'amuse bien. Je découvre aussi de nouveaux spots, et c'est souvent les mercredis que je capture mes plus gros poissons!

#### Tu es content de ta progression?

Oui, très content. Grâce aux techniques et astuces apprises, je prends des poissons que je n'aurais pas su prendre sans les conseils d'Arthur. J'ai énormément progressé depuis le début même si j'ai encore plein de choses à apprendre. Depuis deux ans, je fais le Carna Tour (voir page suivante) et mes résultats s'améliorent bien.

#### Qu'est-ce qui t'attire dans la compétition?

J'aime bien la compétition car ça me permet à nouveau de rencontrer de jeunes pêcheurs, souvent plus âgés que moi et plus expérimentés, je dois donc me surpasser pour espérer rivaliser avec eux. J'aime bien l'esprit, ça me pousse à ne jamais me décourager car à tout moment on peut espérer faire un beau poisson! En plus, à chaque manche, nos efforts sont récompensés par de jolis lots.

La Maison Pêche et Nature propose 3 créneaux d'APN : 8-12 ans le mercredi matin, 12-16 ans le mercredi aprèsmidi et adultes/séniors en semaine. D'autres APN sont par ailleurs animés par plusieurs AAPPMA du département. Plus d'informations sur **www.peche35.fr**, rubrique « Découvrir ».



# UN DÉMARRAGE EN (OURAGEANT POUR PÊ(HES 35 (OMPÉTITIONS

LE CLUB « PÊCHES 35 COMPÉTITIONS » FÊTE SA PREMIÈRE BOUGIE ET PREND PROGRESSIVEMENT SES MARQUES DANS LE MONDE DE LA COMPÉTITION OFFICIELLE.

Créé début 2022 à l'initiative de la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine, le club « Pêches 35 Compétitions », affilié à la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS), a pour objectifs de promouvoir et développer la pêche de compétition dans le département. Le club a ainsi repris en 2022 l'organisation du Carna Tour, circuit de compétition de pêche des carnassiers aux leurres pour les 10-18 ans. Cette troisième édition a, comme les précédentes, fait le plein, attirant 35 jeunes d'Ille-et-Vilaine et des départements alentours.

Avec 6 dates au programme, réparties sur le département entre début-juin et mi-octobre, le circuit a regroupé en moyenne 25 compétiteurs par manche. Les rencontres se sont déroulées sous un format identique aux précédentes éditions : le samedi après-midi, en 2 manches d'1h30, du bord et en binôme. Un règlement FFPS intégrant notamment des tailles minimales de captures a, pour la première fois, été mis en place en vue d'un classement général établi sur les 4 meilleures dates de chaque compétiteur. Cette année, c'est Armand Delaunay (vainqueur de 3 des 6 manches!) qui a remporté le circuit. Félicitations à lui ainsi qu'à tous les autres compétiteurs. Un grand merci à tous les partenaires du club, grâce à qui ces jeunes reçoivent de superbes lots, ainsi qu'à tous les bénévoles qui permettent la bonne organisation du circuit!

Le Carna Tour 2022 prouve une nouvelle fois l'attrait des adolescents pour la compétition et l'intérêt pour les structures associatives de la pêche d'organiser, dans la continuité des APN (voir page précédente), ce type d'action pour fédérer et fidéliser la jeune génération.

Le club prend aussi ses marques sur d'autres circuits de compétitions. Il s'est notamment illustré lors de la deuxième manche du challenge Christophe Michel (tournoi de Bretagne bateau) grâce à la victoire de deux de ses adhérents, Kêlig Carissan et Maxime Derouint, sur la retenue de la Haute Vilaine le 11 septembre 2022. Bravo à eux!

Le club tiendra son assemblée générale début 2023, une bonne occasion de se rencontrer et d'échanger sur le bilan de cette première année et les projets à venir :

4ème édition du Carna Tour, sorties, streetfishing adulte... Le club « Pêches 35 Compétitions » est encore jeune et a besoin de bonnes volontés pour avancer. Si vous avez des idées, si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à adhérer. Vous pourrez ainsi participer aux différents circuits officiels FFPS, participer aux sorties du club et bénéficier de tarifs promotionnels sur des commandes de matériel auprès de ses partenaires.

Suivez les actualités du club sur sa nouvelle page facebook® «Pêches 35 Compétitions».



# UN NOUVEAU SERVICE D'EXPERTISE ET D'INGÉNIÈNE À LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE EST
UN PARTENAIRE HISTORIQUE DES STRUCTURES
PORTEUSES DE PROJETS DE RESTAURATION DES
MILIEUX AQUATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT.
ELLE LEUR APPORTE UN APPUI TECHNIQUE
ET MÉTHODOLOGIQUE QUI CONTRIBUE AU
DÉVELOPPEMENT DE PROJETS AMBITIEUX.
AU VU DES ENJEUX CONSIDÉRABLES DE
RESTAURATION DANS LES ANNÉES À VENIR ET
DES BESOINS CROISSANTS SUR LE DÉPARTEMENT,
LA FÉDÉRATION A DÉCIDÉ D'APPORTER UNE
COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE AUX ACTEURS
DU TERRITOIRE EN DÉVELOPPANT UNE NOUVELLE
MISSION « D'EXPERTISE ET D'INGÉNIERIE »

Un poste entièrement dédié aux projets de gestion et de restauration des milieux aquatiques a ainsi été créé à l'automne 2022. Cette nouvelle activité permet d'apporter des services « à la carte », en fonction des demandes, tout en proposant des compétences peu présentes dans l'offre globale de prestations actuelle. C'est un service supplémentaire sur le territoire bretillien, susceptible d'intéresser de multiples structures : collectivités, associations, particuliers ou entreprises privées.

La nouvelle palette de prestations proposées inclue notamment les missions suivantes :







#### ETUDES PRÉALABLES AUX PROJETS DE RESTAURATION

La Fédération accompagne depuis de nombreuses années les maîtres d'ouvrage, à chaque stade de réflexion et d'action. Avec ce nouveau poste, elle peut apporter son expertise avec un niveau de détail et de production accru pour certaines études (ou dossiers ponctuels) et peut proposer des prestations complémentaires : diagnostics des milieux aquatiques étudiés, définition de scénarii avec propositions d'aménagements, développement de projets novateurs dans un souci de rendu technique détaillé et opérationnel.

#### MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX

En plus d'une expertise pointue, la technicité nécessaire à la réalisation de travaux ambitieux de renaturation est trop souvent un frein à l'atteinte des objectifs. Forte de son expérience, la Fédération souhaite déployer tout son savoirfaire dans l'accompagnement des porteurs de projet et des entreprises en charge des travaux. Une mission allant jusqu'à la maîtrise d'œuvre est donc envisageable selon les projets et le contexte territorial dans lesquels ils s'inscrivent.

#### SUIVIS ET ÉVALUATIONS DES ACTIONS DE RESTAURATION

Les gestionnaires rencontrent souvent des difficultés à évaluer l'efficience de leurs travaux de restauration, en raison d'un manque de temps, de moyen ou de méthodologie adaptée. Grâce à ses connaissances des objectifs de restauration et des méthodes de suivis hydromophologiques, la Fédération peut accompagner ces gestionnaires en élaborant des

programmes de suivi des travaux, en mettant en place des évaluations avant et après travaux ainsi que des protocoles adaptés.

#### MESURES (OMPENSATOIRES

département d'Ille-et-Vilaine est un territoire sujet au développement industriel et à l'extension de l'urbanisation. Il en résulte chaque année un nombre croissant de mise en œuvre de mesures compensatoires\* d'atteinte à la biodiversité, notamment sur les milieux aquatiques. La Fédération, de par son engagement en faveur de la biodiversité, ses connaissances du territoire, des acteurs et des dynamiques de projets, peut proposer ses compétences pour le montage technique de dossiers règlementaires et la réalisation d'actions ambitieuses de restauration.

\*Mesures en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages qui lui sont causés par un projet et qui n'ont pu être évités ou limités par d'autres moyens

# UN ÉPISODE DE SÉ(HERESSE QUI DOIT ALERTER

UN ÉPISODE DE SÉCHERESSE D'UNE EXTRÊME INTENSITÉ A FRAPPÉ UNE GRANDE PARTIE DE L'EUROPE EN 2022, NOTRE DÉPARTEMENT N'Y A MALHEUREUSEMENT PAS ÉCHAPPÉ. UN ÉVÈNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE AUX CONSÉQUENCES (BIEN QU'ENCORE DIFFICILES À ÉVALUER PRÉCISÉMENT) DÉSASTREUSES POUR CERTAINS MILIEUX AQUATIQUES.

En Ille-et-Vilaine, malgré des impacts contrastés selon les bassins versants, la sécheresse a atteint à l'été 2022 des niveaux jamais observés de mémoire d'homme sur certaines parties du territoire. De nombreux cours d'eau se sont ainsi retrouvés en rupture d'écoulement voire totalement à sec, ce qui a fortement impacté l'ensemble de la vie aquatique : poissons bien sûr mais également insectes, amphibiens... Des mortalités ont malheureusement été observées sur de nombreux cours d'eau. Si une partie des poissons a réussi à dévaler et trouver refuge dans les lits principaux des cours d'eau ou des trous d'eau ; une autre, difficile à évaluer, s'est malheureusement retrouvée piégée. Outre les niveaux d'eau, ce sont aussi les températures atteintes sur certains secteurs qui, en faisant diminuer les taux d'oxygène, ont impacté les populations.

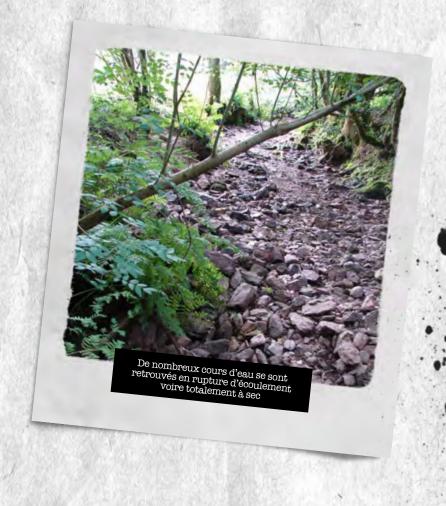
Cet épisode a été suivi de près et largement commentés dans les médias par les responsables associatifs du département. « Nous avons parfaitement conscience de l'impact de cette sécheresse sur les populations piscicoles, même s'il doit encore être précisé » explique Jérémy Grandière, président de la Fédération. Les impacts observés sont en effet contrastés et les suivis biologiques, réalisés depuis de nombreuses années par la Fédération, permettront de mesurer dans les prochaines années, les conséquences de cette sécheresse ainsi que les temps de résilience des milieux impactés. « En fonction des observations, nous mettrons en place un accompagnement piscicole adapté à chaque situation ».

Certains pêcheurs ont réclamé des pêches électriques de sauvetage, une solution cependant difficile à déployer. « On parle de poissons déjà en très grande détresse, les pêcher à l'électricité aurait signifié les condamner ». En outre, déplacer des poissons sur des secteurs abritant des populations en bonne santé présente un risque sanitaire. Augmenter la densité de poissons dans un milieu peut aussi le faire basculer dans de mauvaises conditions. « Ces décisions ont été prises au fur et à mesure de la situation, en complète concertation avec les services de l'Office Français de la Biodiversité ». Les pêches de sauvetage sont donc des solutions étudiées au cas par cas et si elles se révèlent efficaces dans certaines situations, ne peuvent malheureusement pas être généralisées.

Quant à la décision de ne pas interdire la pêche dans le département, celle-ci est aussi argumentée. « Ces poissons

en détresse ne sont pas mordeurs, les seules possibilités de les capturer sont donc de les attraper à l'épuisette ou en les grappinant, or ces techniques de braconnage sont déjà prohibées. Interdire la pêche n'aurait donc pas été une solution et aurait laissé croire que les pêcheurs peuvent avoir un impact négatif sur les milieux aquatiques. Les pêcheurs sont, au contraire, très conscients de cette problématique. Ils ont, en outre, un rôle de sentinelle, leur présence au bord de l'eau est indispensable pour récupérer un maximum d'informations ».

Cette sécheresse démontre, s'il en est encore besoin, l'énorme enjeu de la préservation de la ressource en eau. Il confirme la nécessité de poursuivre les efforts en matière de restauration des milieux aquatiques et de mieux encadrer les activités les plus consommatrices d'eau; des positions défendues de longue date par le réseau associatif de la pêche. Dans le contexte d'évolution climatique en cours, qui risque de voir augmenter la fréquence et l'intensité de ce type d'épisode, nul doute que ce sujet va devenir de plus en plus prégnant.



# RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES : UNE AMBITION A((RUE

LA FÉDÉRATION ACCOMPAGNE CHAQUE ANNÉE DE MULTIPLES PROJETS DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES AUX QUATRE COINS DU DÉPARTEMENT. DES PROJETS DONT L'AMBITION S'EST CONSIDÉRABLEMENT ACCRUE CES DERNIÈRES ANNÉES COMME L'ILLUSTRE L'ÉCHANTILLON PRÉSENTÉ CI-DESSOUS.



#### NOUVEAU (HANTIER DE RESTAURATION SUR L'ISE À JANZÉ

Un chantier ambitieux de remise en talweg (fond de vallée) a été réalisé à l'automne 2022 sur l'Ise à Janzé. Cette action a été portée par l'unité Est d'Eaux et Vilaine (entité récente issue du regroupement des syndicats des bassins versants de la Seiche, du Semnon et de la Vilaine Amont) dans la continuité des travaux de renaturation déjà réalisés sur cet affluent de la Seiche en 2020 (voir notre revue 2021). Un ancien tronçon de rivière de 800 m, écarté du fond de vallée et chenalisé de longue date, a ainsi retrouvé son lit d'origine et ses méandres, cheminant maintenant sur près de 1,4 km, soit un gain de 600 m de cours d'eau supplémentaires! Ces travaux ont permis à l'Ise de retrouver une diversité d'écoulements et d'habitats favorables à la vie aquatique. En reconnectant la rivière à sa nappe, ils permettent la recharge des eaux souterraines l'hiver et le soutien du débit du cours d'eau l'été. Cette action a été financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Eaux et Vilaine.

#### RENATURATION D'UN RUISSEAU SUR LE BASSIN DE LA SÉLUNE

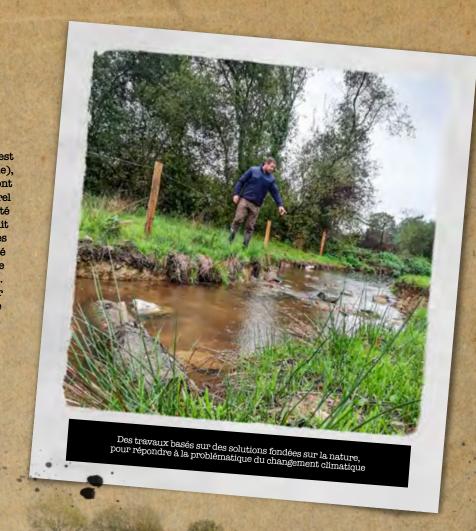
Des travaux de renaturation d'un sous-affluent du Lair, le ruisseau des Hôtellières, ont été réalisés par Fougères Agglomération à Saint-Georges-de-Reintembault. Ceuxci ont été effectués dans la continuité des actions déjà réalisées ces dernières années sur ce petit cours d'eau du bassin versant de la Sélune. Ecarté depuis des décennies de sa zone humide en fond de vallée, ce ruisseau a été remis dans son talweg sur près de 200 m au printemps 2022. Cette renaturation offre des bénéfices sur la ressource en eau à la fois quantitatifs (restauration des échanges entre la rivière et sa nappe) et qualitatifs (augmentation de ses capacités d'autoépuration). Elle a, en outre, un impact positif conséquent sur les fonctionnalités biologiques de ce ruisseau au fort potentiel salmonicole. Des frayères de

truites avaient en effet observées dans les mois qui ont suivi la restauration des linéaires en amont et en aval. Nul doute qu'il en sera de même sur ce nouveau tronçon. Cette action a été financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Fougères Agglomération avec l'appui technique de la Fédération pour le suivi des travaux réalisés par l'entreprise « Nature et Paysage ».



#### LA FLUME RETROUVE SON LIT NATUREL

D'importants travaux portés par l'unité Ouest d'Eaux et Vilaine (anciennement EPTB Vilaine), en partenariat technique avec la Fédération, ont permis à la Flume de retrouver son tracé naturel sur près de 800 m à Gévezé. La rivière avait été déplacée par endroits jusqu'à 100 m de son lit d'origine et perchée jusqu'à 2 m au-dessus. Les travaux, réalisés à l'automne 2022, ont consisté à remettre le cours d'eau en fond de vallée, le reconnectant ainsi avec sa nappe naturelle. Ce type d'action permet notamment de pallier les problématiques de sécheresse, la nappe apportant son soutien au débit du cours d'eau durant les périodes sans pluie. Une attention particulière a été portée à la restauration des habitats de la rivière (diversification des écoulements, création de fosses, immersion de bois morts, souches et abris rocheux...) afin de fournir abris, caches, substrats favorables à la reproduction et zones d'alimentation pour la faune aquatique. Cette action a été réalisée grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine et Eaux et Vilaine.



#### AU (HEVET DU MARAIS DE LA RO(HE DU THEIL

La Fédération pour suit ses efforts de gestion du marais de la Roche du Theil, zone humide d'une cinquantaine d'hectares située en bordure du canal de Nantes à Brest à Bains-sur-Oust. Afin de maintenir un milieu ouvert, des travaux de broyage des ligneux (principalement des saules) ont été réalisés à l'automne 2022 sur des parcelles manquant de pressions de pâturage ou de fauchage suffisantes. Des actions complémentaires ont également été réalisées en partenariat avec Eaux et Vilaine, animateur du site Natura 2000 Marais de Vilaine : arrachage de la jussie, plante aquatique invasive, et plantations en bordure de douves pour en limiter la prolifération. Par ailleurs, grâce au soutiens financiers de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine, la Fédération poursuit sa politique d'acquisition de parcelles dans le marais pour obtenir une meilleure unité de gestion. Enfin, les discussions se poursuivent avec les acteurs locaux, notamment les agriculteurs, pour mettre en place des usages pérennes garantissant une bonne gestion du marais.



# INITIONS Pêche



# Découvrez une nouvelle technique grâce à votre carte de pêche

La fédération vous propose, pour la huitième année consécutive, un programme varié d'initiations pêche aux quatre coins du département. Ces animations sont gratuites et accessibles à toutes les personnes détentrices d'une carte de pêche annuelle du département. Elles se dérouleront les samedis de juin à septembre (hors vacances scolaires).

Réservation indispensable auprès de la fédération : 02 99 22 81 80.

Attention, le nombre de places est limité. Le matériel est fourni par les animateurs.

<b>198</b>		ANIMATION	LIEU	<b>ANIMATEUR</b>	
JUIN	3	Float tube	Etang de Bazouges	Fédération de Pêche 35	
	17	Silure en bateau	La Vilaine à Guipry-Messac Bretagne Pêche Conce		
	24	Silure en bateau	La Vilaine à Langon	Bretagne Pêche Concept	
		Fishery	Fishery des Perrières	Fédération de Pêche 35	
SEPTEMBRE	23	Leurres en bateau	Etang du Boulet	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE	
	30	Leurres	Redon	Fédération de Pêche 35	



#### VERS UNE NOUVELLE RÉGULATION DE LA PÊ(HE DU SAUMON EN BRETAGNE

En 2016, le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs de Bretagne (COGEPOMI, instance de concertation réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des poissons migrateurs) a sollicité la communauté scientifique pour évaluer et rénover le système de gestion de la pêche du saumon par Total Autorisé de Capture (TAC), en place sur les cours d'eau bretons depuis 1996. Le projet RENOSAUM (RENOvation de la stratégie de gestion du SAUMon en Bretagne) a ainsi vu le jour avec pour objectif de définir une nouvelle stratégie cohérente avec les recommandations de l'OCSAN\*. Ce projet a été mené de 2017 à 2021, en concertation avec les gestionnaires et les pêcheurs.

La première étape a été de lever l'ambiguïté entre les notions d'exploitation (maximisation des prélèvements) et de conservation de l'espèce, en donnant, comme souhaité par l'OCSAN, la priorité à cette dernière. La «Limite de Conservation » de l'espèce a ainsi été redéfinie comme le « nombre minimum de géniteurs nécessaires à la préservation de l'espèce » et non plus le « nombre maximum de géniteurs prélevables ».

De nouveaux critères de conservation ont été introduits : maîtriser le risque de faible recrutement (s'assurer que la production de juvéniles de saumons, ou tacons, est suffisante) et rééquilibrer les taux de prélèvement entre castillons et saumons de printemps (ne pas faire peser l'exploitation sur ces derniers). De multiples scénarii, basés sur la valorisation des données existantes, ont été explorés pour chacune des 18 rivières concernées (limitation des prélèvements, modifications des dates d'ouverture et de fermeture) et ont alimenté les discussions entre les différents acteurs. Cette concertation a abouti à un projet d'arrêté mis en consultation en octobre 2022 et voté le 18 novembre 2022 par le COGEPOMI. La nouvelle réglementation s'inscrit dans la continuité du système précédent : pas de modification des dates d'ouverture et maintien du système par TAC (points importants pour les instances de la pêche afin de conserver un système bien intégré et accepté par les pêcheurs de saumon). Les évolutions concernent :

- \* La suppression du TAC pour les castillons, jugé non pertinent ;
- \* La valeur des TAC à la baisse pour plusieurs cours d'eau (le nombre total de capture de saumon de printemps autorisé au niveau régional est passé de 602 à 402 en 2023);
- \* La fermeture de la pêche du saumon sur les cours d'eau pour lesquels les critères de conservation ne sont pas garantis, et ceux pour lesquels les données sont trop parcellaires.

Pour le Couesnon, l'étude a mis en évidence une réglementation respectant largement les critères de conservation. Le TAC de saumons de printemps est ainsi passé de 10 à 25 en 2023. Les quotas individuels ont quant à eux été conservés.

\* Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord

#### SIGNALER UN SAUMON MALADE OU MORT, ('EST NOUS AIDER À LES PRÉSERVER!

Des mortalités de saumons sont survenues sur plusieurs cours d'eau bretons en 2021 et 2022. Un suivi a été mis en place en 2022 par Bretagne Grands Migrateurs (BGM) et l'Association Santé Poissons Sauvages (ASPS) pour tenter d'élucider les causes de ce phénomène. Au regard des premières données récoltées, ces saumons ont succombé à la saprolégniose, maladie provoquée par un syndrome baptisé « Ulcerative Dermal Necrosis » dont la causalité demeure cependant énigmatique. L'étude se prolonge en

2023 et un formulaire a été mis en ligne pour recueillir les observations des pêcheurs. En cas d'observation de saumon malade ou mort, n'hésitez pas à le signaler en vous rendant sur le site de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne, rubrique « actualités ».



Retrouvez toutes les informations et actualités sur les poissons migrateurs en Bretagne sur le site de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

# BELLES PRISES!

NOUS AVONS REÇU 18 DÉCLARATIONS EN 2022. NOUS FÉLICITONS TOUS LES PARTICIPANTS POUR CES SUPERBES POISSONS!

Ci-dessous, le tableau de tous les participants, par catégorie :



Espèce		100	NAME OF TAXABLE PARTY.	MARKET TO THE PARTY OF THE PART
шарес	Nom du pêchei	ır Tai	lle Poi	ds Lieu de Captu
Anguille	Dimitry Archenoul Guerin	0,8	5 0,	
Anguille	Fabrice Victor	0,8	5	
Black bas	s Kevin Tostivint	0,3	9	Etang de l'Abbaye
Brochet	Fabrice Victor	1,09		Lac de Trémelin
Brochet	Patrick Verrière		1000	Lac de Trémelin
Brochet		1,08	5	Etang de Hédé
	Axel Poulard	1,05	9	Barrage de Haute Vilaine
Brochet	Fabrice Victor	1		Lac de Trémelin
Carpe	Nicolas Badouard	14 45	27,98	
Carpe	Albéric Arias	1000	26,3	
Perche	Bruno Lebret	0,49	2,2	Barrage de la Chèze
Perche	Erwan Saudrais	0,48	/	NOT THE RESERVE OF THE PARTY OF
Perche	Jean-Philippe Jouët	0,45		Etang de Corbières
Perche	Jovan Eon	0,42	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Lac de Trémelin
Sandre	Maxime Gauvain			Canal d'Ille-et-Rance
Saumon		0,92	5,7	La Vilaine
Silure	Claude Le Polotec	0,84	5,42	Le Couesnon
	Jean-Claude Viel	2,30	1	Etang de Carcraon
Silure	Mavrick Moulin	2,29	65	La Vilaine
Fruite	Pierre Delalande	0,45	0,846	L'Aff

### IMMORTALISEZ VOS PARTIES DE PÊ(HE ET TENTEZ DE GAGNER VOTRE (ARTE DE PÊ(HE!

LA FÉDÉRATION ORGANISE EN 2023 UN CONCOURS PHOTO (EN REMPLACEMENT DU CONCOURS DU PLUS GROS POISSON).

Le thème proposé est «poissons, partage et convivialité »

Pour y participer, rien de plus simple: envoyez vos photos numériques\* (de bonne qualité uniquement) avec vos nom, prénom et coordonnées par courriel à federation.de.peche.35@ wanadoo.fr avant fin octobre 2023

Le jury sera composé de bénévoles, élus et salariés de la Fédération. La qualité des photos et le respect du thème seront les critères de sélection.

Les plus belles photos paraîtront dans notre revue 2024 et une carte de pêche interfédérale sera offerte au gagnant du concours. \*En nous envoyant vos photos, vous acceptez qu'elles soient publiées (avec mention du crédit) dans nos différents supports de communication (revue, site internet...). Les clichés doivent obligatoirement être pris en Ille-et-Vilaine.



# DANGER

SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES!



Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors une électrocution.



Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques!

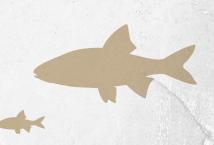
www.electricite-prudence.fr













INITIATION À LA PE(HE, PERFE(TIONNEMENT, SENSIBILISATION À LA PROTE(TION DES MILIEUX AQUATIQUES

DÉCOUVREZ L'OFFRE D'ANIMATIONS TOUS PUBLICS DE LA MAISON PÊCHE ET NATURE D'ILLE-ET-VILAINE SUR WWW.PECHE35.FR



